

Procès-verbal du conseil municipal du 12 septembre 2025

Membres présents : Maryse GRENAT, Gilles GRENAT, Cyrille GALLAY, Jérôme HAUTEVILLE, Karen ANCEY, Jean-Claude DEBUS, Vincent REQUET

Membres absents : Marie-France VIGNES (donne procuration à Gilles GRENAT), Antonio MONTES (donne procuration à Jérôme HAUTEVILLE), Benjamin GRENAT

I- Approbation du procès-verbal de la séance du 5 août 2025

Vote : Accord à l'unanimité

II- Nomination d'un secrétaire de séance : Gilles GRENAT

Vote : Accord à l'unanimité

III- Affaires financières

1- Décisions budgétaires modificatives sur le budget eau et assainissement

Désignation	Diminutions sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D-022 Dépenses imprévues	1600 €	
D-673 Titres annulés sur exercice antérieur		500 €
D-6156 Maintenance		1100 €

Vote : Accord à l'unanimité

2- Subvention DETR pour travaux salle des fêtes et bibliothèque

Suite à la consultation des entreprises pour le marché des travaux, Madame la Maire informe que le montant des travaux est supérieur aux prévisions. Aussi, elle propose de demander une subvention à l'Etat dans le cadre du dispositif DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) d'un montant de 171 977.60 €. Elle ajoute que 2 lots sont encore infructueux, ce qui nécessite une négociation de gré à gré.

COUT TRAVAUX+MO HT	764 972,00 €	
PLAN RURALITE	300 000,00 €	39,22%
CDAS 2023	60 000,00 €	7,84%
CDAS 2025	80 000,00 €	10,46%
DETR	171 977,60 €	22,48%
COMMUNE	152 994,40 €	20,00%
TOTAL HT	764 972,00 €	100,00%

Vote : Accord à l'unanimité

IV- Affaires générales

1- Convention de servitude avec ENEDIS pour les ouvrages souterrains suite à l'enfouissement de la ligne haute tension prévu par ENEDIS.

Madame le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de signer la convention de servitude avec ENEDIS. Cette servitude autorise ENEDIS à implanter sur les terrains de la commune parcelle A (584, 2640, 2637, 2634, 2635, 2631, 2628, 2638, 2643, 2601, 2621, 2611, 2440 + chemin rural du Cruet, une canalisation souterraine et ses accessoires sur une bande de 1m de large et une longueur de 82 mètres. Une indemnité sera versée par Enedis après régularisation de la convention de la servitude par acte notarié d'un montant forfaitaire de 1620 €.

Vote : Accord à l'unanimité

2- Affouage

Madame le Maire informe le conseil municipal des coupes à asseoir en 2026 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Elle demande d'approuver l'assiette des coupes de l'année 2026 présentée dans le tableau ci-dessous, concernant l'affouage et désigne pour la délivrance de bois sur pied, comme garants de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc sur pied :

- M. Cyrille GALLAY
- M. Jérôme HAUTEVILLE
- M. Benjamin GRENAT

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation				
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance
F	IRR	30	1	2026	2028	retard d'affouage						
L	IRR	20	0,7	2023	2028	retard d'affouage						
M	IRR	9	0,3	2023	2028	retard d'affouage						

(1) Type de coupe : AMEL Amélioration, EM Emprise, IRR irrégulière, AS sanitaire, RA rase, SF taillis sous futaie, TS taillis simple, RGN régénération

(2) non fixée = coupe prévue à l'aménagement sans année fixée

(3) Proposition de l'ONF : SUPP. proposition de suppression ; voir le technicien ONF pour précisions sur les motifs de report ou suppression

(4) A indiquer si différente de celle de l'ONF et à justifier dans la délibération. Si volonté de supprimer le passage en coupe, mettre "suppression"

Vote : Accord à l'unanimité

3- Point sur la rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est bien passée avec l'ouverture d'une classe supplémentaire. Deux enseignantes présentes à la rentrée :

Mathilde Lacroix et Julie-Amandine Blais.

Au périscolaire : Nicolas Steschenko a remplacé Catherine Cullaz qui est dorénavant secrétaire de mairie.

Nombre d'élèves au total : 24 dont :

Maternelle

PS : 1 MS : 4 GS : 2

Primaire

CP : 1 CEI : 2 CE2 : 4 CM1 : 3 CM2 : 7

4- Point sur l'exploitation de la carrière de Pombourg

Madame le Maire informe avoir reçu en mairie un arrêté préfectoral complémentaire concernant l'exploitation de la carrière.

En effet, la carrière de Pombourg a acheté un terrain déjà inscrit dans le périmètre d'extraction initiale et a demandé l'autorisation à la préfecture de l'exploiter.

5- Fermeture de la Chèvrerie de Tréchauffé

Madame le Maire informe que Madame Maillard qui exploite actuellement la Chèvrerie de Tréchauffé arrêtera son activité en cette fin de saison 2025.

6- Journées du patrimoine à La Forclaz

Deux temps forts seront organisés :

- Le samedi 20 septembre à 10 h : visite de l'église par Sandra Gally
- Le dimanche 21 septembre à 14 h : visite du site hydroélectrique du col du Grand Taillet par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine

7- 30 ans de valorisation du domaine de l'Abbaye d'Aulps

Lors des journées du patrimoine, le site de l'Abbaye d'Aulps fêtera les 30 ans de la valorisation du domaine avec la participation exceptionnelle des différents corps de métiers investis dans sa restauration.

Arrivée de Vincent Requet à 19h40.

8- Chemin du patrimoine de La Forclaz

Le service culturel de la CCHC a fait un inventaire du patrimoine Haut-Chablaisien et propose à la commune un chemin du patrimoine.

Hiliane Pasquier qui a en charge le dossier propose à chaque commune un chemin du patrimoine.

Madame le Maire présente le projet aux membres du conseil municipal pour avis.

V- Questions diverses

Aucune question diverse

Le Maire
Maryse GRENAT



Le secrétaire de séance
Gilles GRENAT

